



5520 Chabot, #302  
Montréal (Québec)  
H2H 2S7

Barème de remboursement des dépenses – Automne 2024  
Formation en sonorisation

Remboursement		
	Calcul	Total
<b>Salaire</b>	25\$/h x 10 hrs	\$250.00
<b>Déplacement</b>	Remboursement jusqu'à 500 km x 0.60\$/km	\$300.00
<b>Hébergement</b>	Remboursement jusqu'à 2 nuits x 165\$/nuit	\$330.00
<b>Frais de repas</b>	61.15\$/jour x 2 jours	\$122.30

Sur présentation de factures, reçus de paiement, talon de paie.

Possibilité d'inclure des factures d'épicerie.

Les dépenses de déplacement, hébergement et repas ne s'appliquent qu'à la portion de la formation se déroulant en présentiel à Québec.